

RAPPORT MORAL 2021-2022

Après une année marquée par le bouleversement total et durable de son mode de fonctionnement dû à l'épidémie de covid-19, l'association a relevé le défi cette année de retisser les liens avec les bénévoles et avec les bénéficiaires, de consolider les pratiques expérimentées tout au long de ces deux années sous contraintes et d'investir les locaux du 18 rue Henri Chevreau, Paris 20e. Les bénévoles du pôle Asile se sont approprié les permanences hebdomadaires, quand les bénévoles du pôle Couples ont poursuivi l'accueil mixte (à distance et en présentiel) des couples binationaux.

Suite aux ateliers de concertation en janvier 2021, une journée de réflexion sur l'avenir de l'association a été organisée en décembre 2021 à destination de tou-tes les bénévoles. Cette journée a nourri la réflexion sur la professionnalisation de certaines activités de l'association, comme la coordination et la recherche de financements, la santé mentale et sexuelle ou l'accompagnement social. Grâce à la diversification de ses sources de financements, l'association s'est engagée avec succès dans le recrutement de salariées, pour le moment à temps partiel. Depuis septembre 2021, une psychologue propose, grâce au soutien financier de la Fondation de France, des groupes de paroles et des ateliers de médiation thérapeutique qui sont très appréciés des demandeurs et demandeuses d'asile accompagné-es par l'association. Après une expérimentation permise par un partenariat avec l'association Dessine-moi un mouton, les bénévoles ont plébiscité la possibilité d'adresser facilement les bénéficiaires à une permanence sociale et l'association a lancé le recrutement d'un-e assistant-e social-e grâce au soutien du Fonds Inkermann. L'objectif de ces recrutements est de décharger les bénévoles grâce à la structuration d'un pôle Santé et social, et épargner leur engagement d'un épuisement constaté par de nombreuses associations luttant pour les droits humains et les droits des personnes LGBTI+. Il nous importe de préserver ce qui fait la richesse de notre savoir-faire, cette capacité d'écoute et de recueil de la parole des personnes persécutées ou en difficulté face à une administration abusive, notre suivi au plus près des dossiers et notre expertise juridique.

Cette expertise a été mise en valeur par le succès de notre offre de formation à destination des professionnel-les de l'asile, notamment les travailleurs et travailleuses sociales, grâce à la poursuite de la mission de la chargée d'ingénierie pédagogique recrutée en 2020. En 2021 et 2022, un nouveau module a été mis au point à destination des interprètes, ce qui permet de toucher des acteurs et actrices de l'asile jusque-là inatteignables par nos actions de plaidoyer, auprès de l'Ofpra notamment. Une session de formation a également été organisée à destination des associations LGBTI+ du collectif Exils LGBTI. Cette activité de formation, soutenue par la DILCRAH, est destinée à augmenter les ressources de l'association, mais aussi à valoriser notre expertise auprès de nos partenaires et des pouvoirs publics et œuvrer pour un meilleur accueil des personnes étrangères



LGBTI+. En effet, si l'expertise de l'association est reconnue et son action considérée comme nécessaire, cette reconnaissance ne s'est pas accompagnée de l'octroi de ressources et de moyens par les pouvoirs publics, ou difficilement, qui tirent alors profit du travail fourni à titre bénévole. Il s'agit désormais d'assurer la pérennité de cette offre de formation, par la mise au point d'un modèle économique adéquat et par l'identification de nouvelles sources de financement. La première étape de cette pérennisation est la poursuite en CDI du contrat de la chargée d'ingénierie pédagogique, rendue nécessaire par les nombreuses demandes de formation.

Tout au long de l'année, l'association s'est mobilisée pour la défense du droit d'asile et du droit au séjour, ce qui illustre l'attachement du conseil d'administration au caractère militant de l'association. En juillet 2021, elle a vu l'aboutissement d'un combat qu'elle mène depuis plusieurs années aux côtés de nombreuses associations de défense du droit d'asile et des droits des personnes LGBTI+ : trois pays ne font plus partie de la liste des pays d'origine dits « sûrs », qui délégitime certaines demandes d'asile et introduit des inégalités de traitement entre les demandes en fonction des pays d'origine. Le Ghana et le Sénégal ont été retirés au motif que les relations homosexuelles y sont criminalisées. Si l'Ardhis dénonce depuis l'origine l'existence même de cette liste, le retrait de ces pays pour ce motif constitue une grande victoire de son travail de plaidoyer sur le sujet depuis de nombreuses années.

Enfin, l'association intensifie sa politique de prévention et de lutte contre les violences sexuelles, qui avait été initiée dès 2019 avec l'adoption de la charte des bénévoles. Les sessions de sensibilisation organisées à destination de tou-ttes les bénévoles pour mieux identifier et combattre les violences sexuelles sont devenues obligatoires, sous peine de suspension, pour tou-te accompagnant-e et plus de cinquante bénévoles ont été formé-es entre juin et décembre 2021. Une session de formation a eu lieu en septembre 2021 à destination des bénévoles impliqués dans les instances de gouvernance de l'association. Cette politique doit se poursuivre par la construction d'outils de prévention à destination des personnes accompagnées par l'association, en ouvrant une discussion avec les personnes concernées.

Le conseil d'administration a su relever ces défis grâce à l'engagement de tou-te-s les bénévoles. Je souhaite que nous puissions les relever une nouvelle année.

Aude Le Moullec-Rieu

